



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 novembre 2006

Communiqué de presse

LE CREDIT AGRICOLE PROPOSE 2 NOUVEAUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT GARANTIS : «
PULSIA 3 » ET « PULSIA 4 »

Pour répondre au souhait des épargnants d'investir en Bourse, tout en limitant les risques sur leur capital, le Crédit Agricole propose, à la clientèle des particuliers, deux nouveaux fonds communs de placement (FCP) garantis à l'échéance : « PULSIA 3 » et « PULSIA 4 » éligibles au Plan d'Épargne en Actions...

Les souscriptions à PULSIA 3 et PULSIA 4 sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2006 (ordres centralisés avant 12h), dans la limite des disponibilités des deux fonds.